

Longwy et son pays

VILLERUPT

Le codéveloppement proposé par le Luxembourg est-il intéressant ?

S.B.



« Élus et citoyens : à vos budgets et portefeuilles si, par malheur, le modèle du codéveloppement (ici pour le park'n'ride de Metzange NDLR) devait être retenu », assure Alain Casoni. Photo RL /Pierre HECKLER

La publication d'une note de l'agence d'urbanisme Lorraine-Nord a fait réagir les élus locaux. Elle conclut en effet que le codéveloppement proposé par le Luxembourg à la France n'est pas un « accord gagnant-gagnant ».

Il y a quelques semaines, une note de l'agence d'urbanisme Lorraine-Nord (Agape) a fait réagir les élus du Pays-Haut. En s'appuyant sur l'exemple du [park'n'ride \(P + R\) de Metzange](#), elle analysait le cofinancement de projets entre la France et le Luxembourg. « Le coût du projet, 6,3 M€, est majoritairement supporté par la France : soit 3,4 M€ d'investissement au départ, plus 1,4 M€ pour la prise en charge de la totalité du fonctionnement [...]. Alors que les recettes générées, c'est-à-dire les externalités positives comme les impôts, les cotisations, les taxes, etc. des 750 usagers de ce park'n'ride, des frontaliers, reviendront au Grand-Duché. »

Conclusion : « C'est un investissement réalisé au bénéfice du développement économique luxembourgeois, qui leur rapportera 154 M€ sur dix ans, et coûtera 4,8 M€ à la France. » Pour l'Agape, « le cofinancement de projets est donc un codéveloppement contre-productif. Alors que la [compensation financière](#) serait un accord réellement gagnant-gagnant, avec, sur dix ans, un coût pour le Luxembourg de 12 M€ mais un solde positif de 144 M€. »

• « Le codéveloppement peut avoir des bons côtés »

De quoi faire réagir le député Xavier Paluszkiewicz, député de la circonscription. « C'est un rapport qui arrange bien les défenseurs de la compensation financière, alors que d'autres études montrent que le codéveloppement peut avoir des bons côtés. Le problème, c'est que peu de personnes, côté lorrain, proposent des projets au Luxembourg pour mobiliser son enveloppe de 120 millions d'euros. On n'a même pas utilisé 20 % de cette somme ! On ne pourra donc conclure que le codéveloppement est négatif que si on essaie ce système jusqu'au bout. Ceci dit, j'ai conscience que cet argent ne suffira pas pour les enjeux de demain. Nos voisins devraient augmenter de manière significative leur participation. »

• « Thionville et Longwy classées en communes pauvres »

Alain Casoni, conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle, ne sait pas « de quelles études le député parle. Celles-ci doivent être secrètes alors que celles de l'Agape, entre autres, sont publiques et accessibles à tous. » L'ancien maire de Villerupt souhaite également « mettre en perspective » les 120 millions d'euros de l'enveloppe luxembourgeoise « sur dix ans, 2018-2028 », « avec les 33,7 milliards d'euros que la France, via ses externalités positives et le travail, les impôts comme les taxes, apportera au budget du Grand-Duché sur la même période. L'étude Climaxion classe des communes comme Thionville et Longwy en communes pauvres (comme plus de 30 % des communes du territoire de Longwy et plus de 42 % des communes du territoire de Briey). Comment s'étonner dans de telles conditions qu'elles hésitent ou ne soient pas en capacité d'investir sur de nouveaux projets et solliciter une enveloppe dont, il faut le rappeler, le Luxembourg exige que son utilisation réponde d'abord à ses intérêts, comme en témoignent les quelques projets qu'ils ont décidé d'accompagner ? » Avant de conclure : « Un décret nous montre que les 120 M € sont réduits à 10 000 000 € (et toujours sur 10 ans), déduction faite des 110 M€ fléchés sur des infrastructures ferroviaires. Après le P + R de Metzange et celui de Longwy, soit 5,1 M€ au total, il ne restera que 4,9 M€ aux 2 000 communes frontalières. »